

DEMANDE DE SUSPENSION

N° de police:

Le(La) soussigné(e):

habitant à:

déclare que le véhicule, décrit dans la présente police, est hors d'usage depuis le

pour cause de

et qu'il n'a pas été remplacé par un autre véhicule automoteur.

Pour cette raison, il(elle) prie de suspendre l'effet de cette assurance.

Il(elle) s'engage à aviser Baloise Insurance aussitôt qu'il y aura un nouveau risque, pour que l'assurance puisse être remise en vigueur selon les conditions et conformément au tarif d'application à ce moment. A la remise en vigueur de l'assurance, Baloise Insurance tiendra compte de la fraction de prime éventuellement déjà payée mais non encore absorbée.

La suspension de la police ne peut être effectuée que si la carte verte est transmise à Baloise Insurance, accompagnée de cette déclaration.

Fait à, le

Signature du preneur d'assurance



Les assureurs mettent toute leur vigilance à dépister les tentatives de fraude ...
... en revanche, vous qui êtes de bonne foi, vous pouvez compter sur nous.
Pour ne pas payer inutilement pour les autres, aidez-nous à prévenir les abus.

Votre sécurité nous tient à cœur.

www.baloise.be

Baloise Belgium SA – Entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 0096 avec n° FSMA 24.941 A
Siège social: City Link, Posthofbrug 16, 2600 Antwerpen, Belgique – Tél.: +32 3 247 21 11
Siège: Rue du Champ de Mars 23, 1050 Bruxelles, Belgique – Tél.: +32 2 773 03 11
info@baloise.be – www.baloise.be – RPM Antwerpen – TVA BE 0400.048.883 – IBAN: BE31 4100 0007 1155 – BIC: KREDBEBB
Baloise Insurance est le nom commercial de Baloise Belgium SA.